



NOUVEAU VILLAGE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

13 mars 2015

1. Convocation de l'Assemblée

Cette Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue conformément aux statuts de l'Association.

Les convocations ont été portées à la connaissance des membres par l'intermédiaire des délégués de rue qui ont fait signer une feuille d'émargement en remettant la convocation. Les propriétaires, que les délégués de rue n'ont pu rencontrer pour obtenir leur signature, ont reçu leur convocation par lettre recommandée avec A.R.

2. Date et lieu de l'Assemblée

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le vendredi 13 mars 2015 à partir de 20h00, dans la salle Sodbury, rue de la Zibeline, CESSON.

3. Feuilles de présence et ordre du jour

Les feuilles de présence ont été émargées par les membres, soit pour eux-mêmes, soit pour les membres représentés, en vertu d'un pouvoir qui a été joint à la feuille de présence.

Le quorum étant atteint (2 482 voix soit 72 % du total des voix), les deux scrutateurs sont Madame Amouyal et Madame Rousseau.

Le président, Monsieur Xavier Flandrois, déclare la séance ouverte à 21h00 et rappelle l'ordre du jour :

2014

- Approbation des rapports moraux
- Bilan financier de l'année 2014
- Quitus au Comité sur la gestion 2014

2015

- Approbation du budget 2015
- Questions diverses

Le Président ouvre l'assemblée :

Approbation des rapports moraux :

RAPPORT FINANCIER : Philippe AUDOUIN.

- Budget en 2 parties : fonctionnement + investissement.
- L'appel de charges exceptionnel sera demandé une fois par an sur 3 ans. Il est destiné à financer une partie du coût de la rénovation des plages de la piscine. Il fait l'objet de la résolution n°4. Cet appel remboursera l'emprunt bancaire, le reste du financement sera prélevé sur nos réserves.

Question : *l'appel sur 3 ans fera une augmentation de 9%, ne faudrait-il pas attendre 1 an pour commencer les travaux ? Cela ferait une augmentation à 5%.*

Réponse : *plus on recule, plus il y aura de choses à faire et financièrement ce ne sera pas possible.*

- Présentation budget de fonctionnement 2015 ;
- Présentation budget investissement 2015 ;
- Nous proposons 1 % d'augmentation pour les charges « classiques » ;

ESPACES VERTS : Philippe Baliteau, Jacqueline Tournay.

- Jacqueline Tournay : plusieurs plantations ont été faites rue d'Aulnoy.

- Question : *pourquoi avoir planté un olivier ?*

Réponse : *il n'y en a pas dans Nouveau Village mais et cela se fait de plus en plus dans la région.*

- Question : *Il serait bon de ralentir le rythme des plantations (qui sont coûteuses) afin de mieux s'occuper de ce qui est présent et qui par manque d'entretien et d'arrosage meurt allègrement. Nous constatons par ailleurs de plus en plus de déchets, verre cassée, etc., sur les chemins et sous les haies, stagnant sans être ramassées.*

Réponse : *les déchets sont ramassés les lundis et vendredis par les jardiniers, mais ils ne peuvent pas tout ramasser, il faut que chacun fasse preuve de civisme et nettoie devant chez lui et autour.*

- Question : *la haie rue de Montdauphin a été trop taillée.*

Réponse : *nous l'avons libérée du lierre qui l'étouffait et replanterons si cela ne repousse pas.*

- Question : *peut-on voir ce que l'on peut faire rue de Montigny, car les voitures, une fois arrivées au fond, ne font pas demi-tour correctement et roulent sur la pelouse.*
- Philippe Baliteau : concernant les arbres abattus, des professionnels (3 experts de l'environnement) sont intervenus. Les peupliers nous posent un problème en raison de leurs racines et de leur âge. Les chenilles processionnaires se multiplient dans notre résidence (12 cocons supprimés cette année), il faut réfléchir à une solution, soit installer des pièges à phéromones (2 sortes), soit des nids à mésanges en espérant qu'elles viennent s'y installer.

ECLAIRAGE : Christian Barennes.

Beaucoup d'incivilités cette année, on poursuivra la peinture des lampadaires.

Concernant les chicanes installées rue de Montdauphin/Jossigny au bout de 2h00 suivant l'installation, l'une d'elle a été arrachée et dispersée par des jeunes alors que le scellement séchait. Le lendemain la société est revenue pour nous la réinstaller, et nous sommes restés sur place le temps que le ciment sèche.

Il y a toujours des problèmes de vandalisme (casses et tags). Nous effectuons un essai avec des plaques en polycarbonate, très résistantes aux chocs, nous en verrons l'efficacité dans le temps avant d'en étendre l'utilisation. Quelques lampadaires de rue sont encore à repeindre en accord avec la commune, ainsi que

dans nos espaces verts. Une chicane de sécurité a été installée dans le chemin début rue de Champeaux, un complément de barrière est prévu chemin rue de Jossigny.

Plan rénovation Piscine :

Présentation des travaux à venir par Xavier Flandrois (dossier consultable au secrétariat).

Les travaux concernent la rénovation des margelles Les financements des travaux de rénovation de la piscine courront sur 2015 et 2016.

La piscine n'ouvrira cette année que si nous avons des coordinateurs piscine. Personne ne s'est présenté à ce jour.

RÉSEAU TELEVISION :

Bernard Tiberghien annonce son départ du comité après de nombreuses années à œuvrer pour notre association. Il est remercié par de chaleureux applaudissements.

Le contrat Prestantennes est maintenu pour l'entretien du réseau coaxial TV.

ESPACES LUDIQUES : Yannick Le Mentec, Christian Barennes.

A l'instar des lampadaires et des chicanes, il y a trop de dégradations. Aussi se pose la question du maintien de cet espace. Elle fait l'objet de la résolution n°6. Le budget réalisé et celui proposé au vote traduisent une situation d'attente de décision. Si cet espace de jeux est maintenu, son entretien doit faire l'objet d'une démarche projet : nouveau portillon, plantations, nouvelle clôture.

DOSSIER Maison brûlée rue de Montigny : Laurent Prunier.

A la demande des voisins, le comité s'est emparé du dossier.

Assez rapidement, la mairie a réalisé les travaux nécessaires pour nettoyer et sécuriser la maison pour le bien de tous. Le comité salue cette initiative.

Une enquête de succession a été menée par le notaire, mais compte tenu du nombre d'héritiers, il s'avérera impossible de solder cette procédure. Aussi la mairie a-t-elle validé en février 2015 le lancement de la procédure d'abandon manifeste. Cette dernière consiste à constater par huissier que le bien n'est plus entretenu. Une publication est faite en mairie et au bout de 6 mois, si aucun propriétaire ne se manifeste, le conseil municipal éditera un PV définitif qui clôturera la procédure. Le bien tombera alors dans le domaine public. Le comité espère une réhabilitation du bien courant 2016. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat qui possède le détail de la procédure engagée.

DOSSIER Litige maître-nageur : Laurent Prunier.

Présentation des faits et du contenu de la conciliation devant le juge des Prud'hommes à propos du litige avec ce maître-nageur.

VOTE DES RESOLUTIONS.

ANNEE 2014

PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2014

Après avoir entendu les rapports moraux et la présentation des comptes de résultat et de bilan, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus sans réserve au Comité Syndical pour 2014.

VOTE	Pour : 2 426	Abstentions : 41	Contre : 15	Total : 2 482
------	--------------	------------------	-------------	---------------

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'imputer la somme de 1 509,22 € (mille cinq cent neuf euros et vingt deux cents) au compte de réserves pour travaux futurs. Après affectation, le compte présentera un solde créditeur de 33 396,23 € (trente trois mille trois cent quatre vingt seize euros et vingt trois cents).

VOTE	Pour : 2 413	Abstentions : 41	Contre : 28	Total : 2 482
------	--------------	------------------	-------------	---------------

ANNEE 2015

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2015

Après avoir entendu les projets d'investissements et de dépenses pour 2015, L'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation et décide de fixer le montant d'une voix à 3,84 € pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres 2015.

VOTE	Pour : 2 249	Abstentions : 71	Contre : 162	Total : 2 482
------	--------------	------------------	--------------	---------------

QUATRIEME RESOLUTION : APPEL DE CHARGE EXCEPTIONNEL

Après avoir entendu les projets d'investissements pour les années 2015 à 2017, L'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation et valide l'appel de charge exceptionnel de 3,62 € par voix pour les années 2015, 2016, 2017.

VOTE	Pour : 2 094	Abstentions : 126	Contre : 246	Total : 2 482
------	--------------	-------------------	--------------	---------------

1 nul : 16

CINQUIEME RESOLUTION : FIXATION DU PREMIER ACOMPTE 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le premier acompte de 2016 à 3,84 € par trimestre et par voix et rappelle que les charges doivent être payées avant le 15 du premier mois de chaque trimestre.

VOTE	Pour : 2 259	Abstentions : 96	Contre : 127	Total : 2 482
------	--------------	------------------	--------------	---------------

SIXIEME RESOLUTION : MAINTIEN DU PARC DE JEUX

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de maintenir le parc de jeux et ce malgré les dégradations régulières.

VOTE	Pour : 2 073	Abstentions : 188	Contre : 206	Total : 2 482
------	--------------	-------------------	--------------	---------------

1 nul : 15

SEPTIEME RESOLUTION : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'Assemblée Générale Ordinaire élit pour 3 ans :

- Monsieur Michel Loiseau
- Monsieur Christian Barennes
- Monsieur Xavier Flandrois

VOTE Pour : 2 256 Abstentions : 158 Contre : 53 Total : 2 482
1 nul : 15

HUITIEME RESOLUTION : LITIGE SURVEILLANCE MAITRE-NAGEUR

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au comité pour proposer une conciliation à hauteur de 2000 euros. Cette conciliation, si elle était acceptée, mettrait fin à la procédure prudhommale en cours.

VOTE Pour : 937 Abstentions : 419 Contre : 1 029 Total : 2 482

4 nuls : 52

3 votes blancs : 45

La résolution 8 est rejetée.

Cesson, le 13 mars 2015

Le Président

Monsieur Xavier FLANDROIS

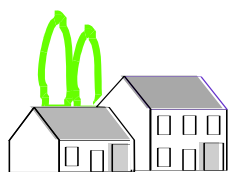
Le Secrétaire

Monsieur Yannick LE MENTEC

Les scrutateurs :

Madame Anne AMOUYAL

Madame Françoise ROUSSEAU



NOUVEAU VILLAGE

MEMBRES DU COMITE A PARTIR DU 2 AVRIL 2015

Monsieur Xavier FLANDROIS	6 rue d'Aulnoy
Monsieur Philippe AUDOUIN	9 rue d'Aulnoy
Monsieur Michel LOISEAU	52 rue de Montdauphin
Monsieur Yannick LE MENTEC	4 rue de Favières
Madame Jacqueline TOURNAY	50 rue de Montdauphin
Monsieur Christian BARENNE	6 rue d'Esbly
Monsieur Jean-Louis ZUNDEL	19 rue de Jossigny
Madame Sylvie COUPARD	Secrétaire comptable (salariée Nouveau Village)

DELEGUES DE RUES

Aulnoy	Monsieur Philippe BALITEAU Suppléante : Madame BOURGEOIS	10 rue d'Aulnoy 11 rue d'Aulnoy
Bréau	Monsieur Daniel PARAISO	4 rue de Bréau
Champeaux	Monsieur Bruno CAUDMONT	18 rue de Champeaux
Dagny	Monsieur Julien VANHILLE	11 rue de Dagny
Esbly	Monsieur Christian BARENNE	6 rue d'Esbly
Favières	Monsieur Alain MUZEAU	10 rue de Favières
Germantes	Madame Annie TIBERGHIE	18 rue de Germantes
Jossigny	Madame Valérie TOSONI	11 rue de Jossigny
Lieusaint	Monsieur Jean-Pierre ODE	1 rue de Lieusaint
Montdauphin (13 au 35) " " (36 au 56)	Madame Rachèle GAUTIER Monsieur Romain ARRIDIAUX	13 rue de Montdauphin 53 rue de Montdauphin
Montigny	Monsieur Pierre MUGNIER	2 rue de Montigny
Nangis	Madame Jacqueline DOUCHIN Suppléant : Monsieur BOURGEOIS	12 rue de Nangis 5 rue de Nangis
Quiers	Monsieur Ludovic RAZAT Suppléante : Madame BROUCQSAULT	13 rue de Quiers 19 rue de Quiers

Le secrétariat est ouvert :

- le mercredi de 8h30 à 11h00
- le jeudi de 8h30 à 11h00 et de 13h45 à 15h30
- le vendredi de 8h30 à 11h00
- le samedi de 9h00 à 13h30